

Lausanne d'autrefois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LAUSANNE D'AUTREFOIS



Prisons et tour de l'Evêché. Au centre, les dépendances de l'imprimerie Viret-Genton, magasins à papiers et atelier de brochage. Le petit appartement fut occupé, sauf erreur, quelque temps par le peintre Charles Vuillermet. La petite maisonnette du premier plan avait été baptisée par le personnel de l'imprimerie du nom pittoresque de « Petit Beau-Rivage » ; plus à droite, terrasse où se trouvait un mûrier blanc qui tomba vers 1908, plus à droite encore, revers des maisons de la Mercerie, hangars et écuries. Vue antérieure aux grands bouleversements de 1911-12 et antérieure même à 1907.

près du grand marais, les feuilles des peupliers tremblent au vent léger de mai.

Armand arrive dans la cour, il s'arrête sur le seuil et frappe à la porte. Une petite bonne de la Suisse allemande vient lui répondre :

— Ach, dit-elle, je veux appeler Madame !

Voici la patronne des « Grands Bois ». Elle est grande, forte et vous regarde droit dans les yeux. Armand est tout intimidé.

— Ah ! c'est toi, dit-elle, tu arrives au bon moment, pose vite ton baluchon et coupe-moi un peu de bois avant le dîner.

Armand prend la hache et les bûches tombent une à une devant lui. Il s'encourage, il veut montrer qu'il sait travailler. Le temps passe.

Bientôt le fermier arrive suivi de ses domestiques en bras de chemise. Le fermier est trapu. Il porte une petite moustache taillée en brosse et sa tête, aux cheveux grisonnants, est coiffée d'une grande chapeau panama. Derrière lui, les deux domestiques. D'abord Fritz, le vacher, un jeune homme blond qui vient de Kisselberg puis Tardy, le journalier vagabond qui a tenu toutes les fermes de la contrée avant d'échouer aux « Grands Bois ». Tardy qui sait tout, qui a tout vu et qui a fait son tour de France.

Au fond de la cour, les enfants — Louis, sept ans et Juliette, cinq ans — jouent devant la fontaine.

— Armand, voici ta chambre, dit la patronne en franchissant le seuil d'une petite pièce blanche à la chaux et meublée d'un lit de fer, d'une chaise et d'un lavabo de sapin.

Elle ajoute :

— Les domestiques sont dans la chambre voisine. Ils t'appelleront chaque matin.

On se met à table. Après la soupe, vinrent les laitues, les pommes de terre et le lard. Tardy, assis en face d'Armand, mangeait lentement en racontant des histoires et en remplissant souvent son verre. Tout en parlant, et sans doute pour se donner de l'importance, il fermait à demi l'œil gauche en faisant une grimace significative qu'Armand chercha en vain à imiter. Cela amusa toute la tablée.

Le repas achevé, Tardy se leva.

— Alors c'est entendu, lui dit le patron, vous

allez sarcler ces pommes de terre avec le gamin. J'ai besoin de Fritz cet après-midi.

Il ne répondit ni oui, ni non. Ayant allumé sa pipe, il se retourna et, avec le geste que dût avoir l'empereur en parlant à ses officiers avant la bataille d'Austerlitz, il déclara :

— Eh bien ! le gosse, es-tu prêt ?

Armand se leva et sortit aussitôt.

Dans la cour, Tardy lui donna un « raclet » et l'on se mit en route.

Ils cheminaient côte à côte sans mot dire, le petit s'appliquait à régler son pas sur le grand. Arrivé au champ, Tardy s'assit sous un poirier.

— Ecoute, commença-t-il, en allumant une seconde pipe, tu vas te mettre tout de suite à la besogne et si par malheur tu fais mal ton travail, tu auras affaire à moi. Compris ! Et, pour donner du poids à ses paroles, il montra à l'enfant effrayé, sa large main calleuse et la pointe de son soulier à quartiers.

Ayant tiré trois larges bouffées, il reprit :

— Du reste, ici, c'est moi qui suis le patron. Tu es sous mes ordres et si tu ne fais pas ce que je te commande, je te f... à l'eau !

Et son index tendu désignait le grand marais tout proche.

— Mais, ajouta timidement l'enfant, et... et la reposée ?

— La reposée ? Ah ! ah ! s'exclama-t-il, je vais t'en donner. Allez, ouste, à l'ouvrage et plus vite que ça encore.

Armand se mit à la besogne. Le travail était pénible et le soleil brûlant. Quand il redressait son dos fatigué, il entendait une voix qui venait de dessous le poirier et qui lui criait :

— Tu as bientôt fini de regarder les alouettes !

Alors, le « raclet » se remettait en danse et il allait, il allait toujours, tandis que les mauvaises herbes tombaient sous sa lame tranchante.

Les heures passaient.

Quand la moitié du travail fut achevé, Tardy se leva, prit son outil et fit son tour d'inspection sous les yeux anxieux du petit domestique ruisselant de sueur.

— Ça va, ça va ! fit-il avec une moue de dédain. Et maintenant tient ta langue sinon gare de devant !

Un geste significatif compléta sa pensée.

Quand le soir tomba, Armand revint à la ferme harassé de fatigue. Il se fit tout petit à son bout de table pour manger sa soupe et il ne songeait plus à imiter Tardy dans ses grimaces. Quand il eut achevé son repas, il gagna sa petite chambre blanche à la chaux, se coula dans ses draps et sanglota sur son oreiller.

Jean des Sapins.

PITTIER D'OLLON

AVANT de devenir l'empereur Napoléon III, le prince Louis-Napoléon Bonaparte avait été capitaine d'artillerie dans l'armée suisse. En cette qualité, il fit du service à Thoun et eut sous ses ordres le grand-papa Pittier d'Ollon.

Pittier, canonnier dans l'âme, ne parlait à ses contemporains que de balistique, sa passion et de Badinguet, son idole. Il aimait à raconter les menus faits de son histoire militaire et à faire ressortir, surtout, l'intimité qui avait existé entre le grand homme et lui.

Plus d'une fois, Pittier aurait allumé le grand-son impérial, lustré la botte auguste ou « bichonné » l'alezane favorite du futur souverain ! On a prétendu que ce « boyard » (nom donné aux habitants d'Ollon) était doublé d'un Gascon. Je n'en crois rien, car le récit de son voyage à Paris et de sa visite à Napoléon III est d'une précision telle que le doute n'est plus possible. C'est lui-même qui relate son arrivée à la cour du second empire.

« Je suis arrêté par une sentinelle qui me demande qui je suis et ce que je veux.

« Voir Napoléon, que je lui réponds, je suis Pittier d'Ollon et j'ai fait du service avec lui !... »

« Comme j'essaie d'entrer et qu'il tente de me

repousser, la garde accourt et le caporal m'interpelle... »

« Je clame encore plus fort que je suis Pittier que je viens d'Ollon, que j'ai fait du service à Thoun avec leur empereur, mais ils me prennent pour un fou... »

« Heureusement, qu'attiré par tout ce bruit Napoléon arrive en personne.

« — Laissez-le tranquille, qu'il leur dit, c'est Pittier d'Ollon ! — Ah ! salut ! mon vieux ! qu'il me fait encore.

« Mais, au même moment, une fenêtre s'ouvre, laissant voir une belle dame, — sa femme, — qui nous regarde.

« — Eugénie ! lui crie alors Napoléon, me voir encore une boucle de saucisse pour le dîner, il y aura Pittier avec nous ! »

A. Mex.

C'est souvent ainsi. — On demandait à M. X. :

— Quelles sont vos opinions politiques ?

— Mon Dieu, répondit-il, cela dépend de l'homme avec lequel je cause.

Pas trop n'en faut. — Mme C. vante partout l'esprit et les fines saillies de son cher époux. Un jour que celui-ci la faisait rire aux larmes :

— Qu'est-ce donc bête, s'écrie-t-elle, d'avoir de l'esprit comme ça !

LE CHEVAL BLANC

LES élections approchent et, tous les jours, les journaux nous annoncent que tel citoyen a cédé aux sollicitations de ses amis politiques pour accepter une candidature au Grand Conseil... les amateurs ne sont pas nombreux et il paraît qu'il faut insister auprès d'eux pour qu'ils se dévouent.

Il en était tout autrement pendant la République helvétique : les hommes désireux de se dévouer pour la Patrie étaient ardents et, pour pouvoir réaliser leurs aspirations patriotiques, ils pratiquaient la *brigue électorale* que réprouvait la Constitution.

L'avocat Roux était de ceux-là. Très désireux d'être élu, en 1801, à la Diète cantonale, il organisa une brigue qui donna bien du souci au citoyen Préfet du Léman. Un *missionnaire* (porteur d'un évangile très spécial) monté sur un cheval blanc, parcourait la campagne pour aller solliciter les électeurs en faveur de l'avocat, dont la candidature était recommandée, soi-disant, par le sous-préfet, Jean-Daniel Gilliéron, du château des Jaunins.

Celui-ci laissa faire quelque temps, mais tout de même, quand il s'aperçut que le digne avocat se rangeait parmi les partisans du retour à la république de Berne, il commença à éprouver une certaine inquiétude et il adressa ses plaintes au Préfet du Léman avec un article justificatif qu'il désirait faire insérer dans le Journal helvétique.

« J'ai été affecté comme vous — lui répondit le Préfet Polier — du rôle que d'insignes intriguants ont voulu vous faire jouer en prenant imprudemment votre nom, mais j'avoue que j'ai été extrêmement surpris que vous n'ayez pris aucune information officielle auprès des électeurs (ou des personnes de leurs familles) auxquels l'individu monté sur un cheval Blanc s'est adressé pour solliciter leurs suffrages en faveur de l'avocat Roux, afin de savoir son nom, ou du moins se procurer son signalement approximatif ; cela ne doit pas être difficile puisqu'on suppose qu'il est de Lausanne, car il doit s'être arrêté dans quelque auberge et y être plus ou moins connu ; j'ai fait prendre ici des renseignements sur le *Cheval Blanc*, j'en attends le résultat. Quant (sic) à l'article que vous désirez faire insérer au Journal Helvétique, que, je vous observe que cela ne peut avoir lieu, qu'après que le résultat de l'enquête sera connu. » C'était le 17 juillet ; huit jours plus tard déjà, le *missionnaire* avait été interrogé, et le Préfet Polier constatait que « la brigue la plus scandaleuse était bien caractérisée » et il ordonnait au sous-préfet de remettre toute cette affaire entre les mains du Tribunal de District. Celui-ci devait nommer une commission « prise dans son sein » laquelle devait avant tout constater « si la brigue avait eu lieu ». A cet effet, elle